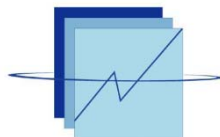


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Février 2016

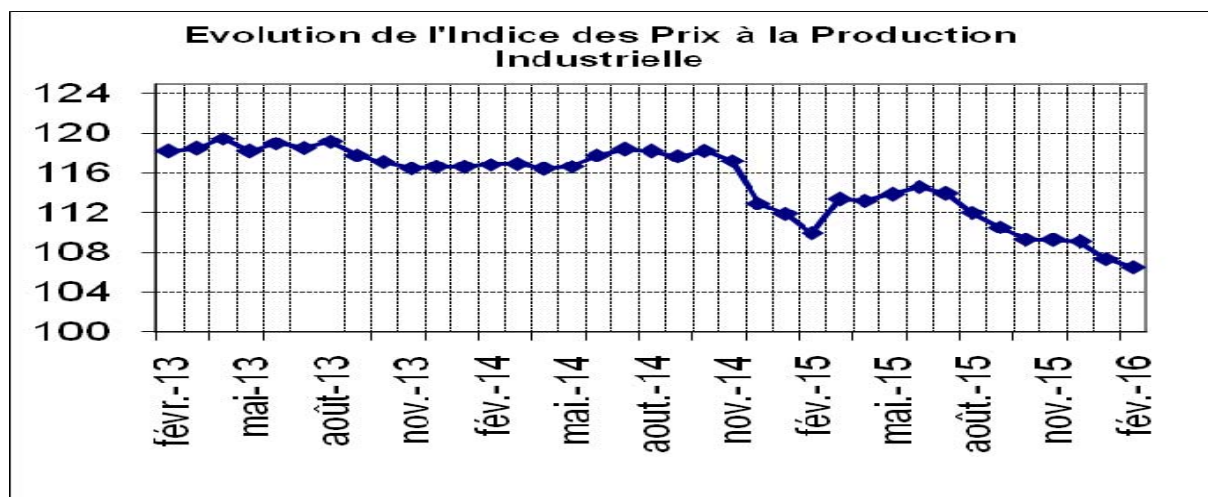


Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix à la production industrielle

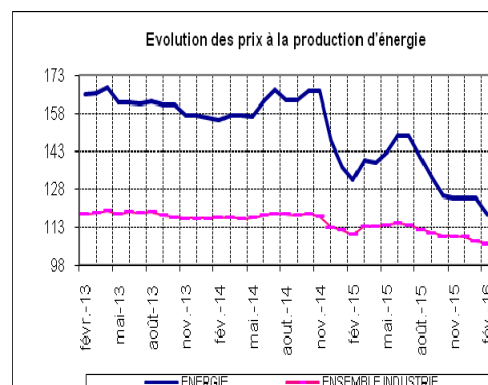
L'activité industrielle est marquée, en février 2016, par un recul de 0,8% des prix à la production comparés à ceux du mois précédent. Cette évolution découle de la baisse des prix à la production d'énergie (-4,9%), des industries extractives (-0,5%), alimentaires (-0,2%), chimiques (-0,2%) et mécaniques (-0,1%). Cependant, le relèvement des prix à la production des industries des matériaux de construction (+1,3%) a atténué la chute des prix des produits industriels. Au même moment, les prix à la production des industries textiles et du cuir, du papier et du carton et des autres industries manufacturières ont conservé leur niveau observé au mois précédent. Par rapport à février 2015, les prix à la production industrielle se sont réduits de 3,1%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 ont reculé de 3,6% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



ANALYSE SECTORIELLE

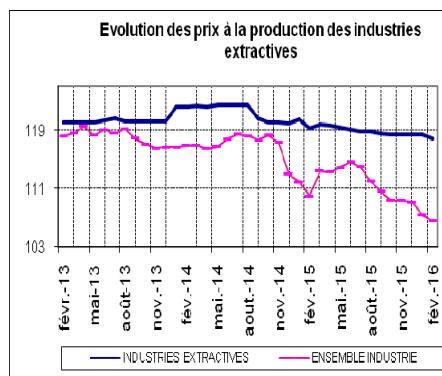
Une chute des prix à la production d'énergie

Après une stabilité observée au mois précédent, les prix à la production d'énergie ont baissé de 4,9% en février 2016. Ce résultat découle d'un fléchissement des prix de l'électricité (-8,2%) en variation mensuelle. Au même moment, les prix à la production d'eau sont restés stables. Par rapport à février 2015, les prix à la production d'énergie se sont repliés de 10,1%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 ont baissé de 9,7% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



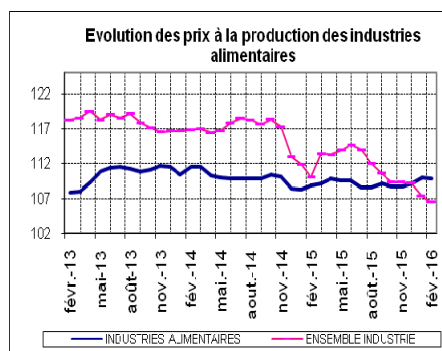
Une diminution des prix à la production des industries extractives

En février 2016, les prix à la production des industries extractives sont ressortis à -0,5% en comparaison avec ceux du mois précédent. La baisse des prix à la production de pierre, de sable, d'argiles (-1,7%) explique le fléchissement des prix observé dans les industries extractives. Toutefois, l'accroissement des prix de l'extraction de phosphate (+0,1%) a atténué le recul de ceux de la branche. Par rapport à février 2015, les prix à la production des industries extractives ont fléchi de 1,2%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 ont décliné de 1,5% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



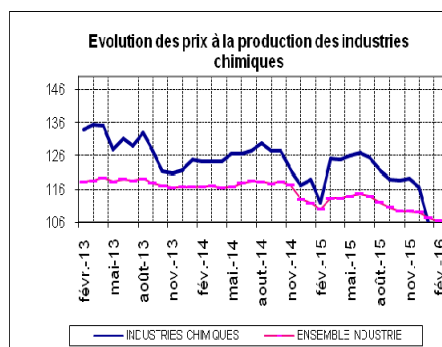
Une réduction des prix à la production des industries alimentaires

Après une hausse notée au mois précédent, les prix à la production des industries alimentaires se sont repliés de 0,2% en février 2016. Cette évolution est attribuable à la baisse des prix de confises et chocolats (-3,0%), et des poissons conservés, crustacés et mollusques (-0,6%) et des produits laitiers et de glace (-0,5%). Par rapport à février 2015, les prix à la production des industries alimentaires se sont relevés de 0,8%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 ont augmenté de 1,2% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



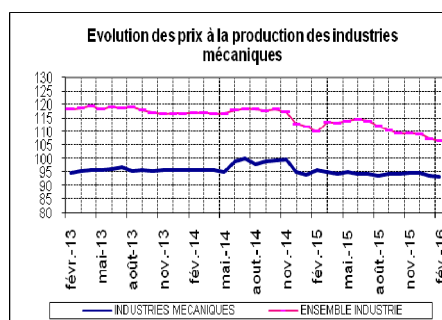
Un recul des prix à la production des industries chimiques

En février 2016, les industries chimiques ont vu leur prix à la production décroître de 0,2% comparés à ceux du mois précédent. Ce résultat est imputable à une réduction conjuguée des prix des produits en matières plastiques (-1,2%), et des produits chimiques de base (-0,3%). L'augmentation des prix des autres produits chimiques de base (+2,0%) n'a pas pu empêcher la baisse des prix à la production des industries chimiques. Par rapport à février 2015, les prix à la production des industries chimiques se sont rétrécis de 6,3%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 ont décliné de 9,1% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



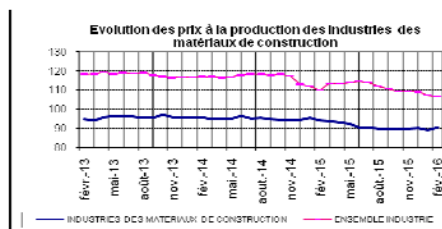
Un rétrécissement des prix à la production des industries mécaniques

La baisse des prix à la production des industries mécaniques observée le mois précédent s'est poursuivie en février 2016, avec un recul de 0,1%. La diminution des prix des autres ouvrages en métaux (-0,4%) a favorisé celle observée dans les industries mécaniques. Excepté ce sous secteur, les prix des produits des autres sous branches sont restés inchangés. Par rapport à février 2015, les prix à la production des industries mécaniques ont reculé de 2,3%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 se sont minorés de 1,4% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



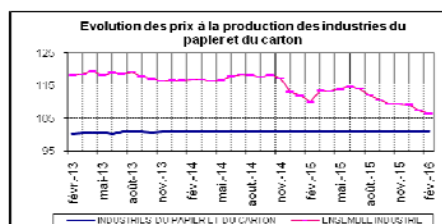
Un relèvement des prix à la production des industries des matériaux de construction

Comparés à ceux du mois précédent, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont augmenté de 1,3% en février 2016. Cette hausse est attribuable à l'appréciation des prix du ciment sur la période sous revue. Par rapport à février 2015, les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont réduits de 4,0%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 ont diminué de 5,2% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



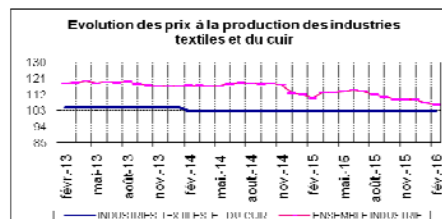
Un maintien des prix à la production des industries du papier et du carton

Les prix à la production des industries du papier et du carton ont maintenu leur niveau observé par rapport au mois précédent. En variation annuelle, ils sont demeurés inchangés. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 se sont stabilisés en comparaison à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



Une fixité des prix à la production des industries textiles et du cuir

Les prix à la production des industries textiles et du cuir n'ont pas varié en février 2016. En glissement annuel, ils sont restés fixes. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 ont stagné en comparaison à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



Un niveau inchangé des prix à la production des autres industries manufacturières

Comparés à ceux du mois précédent, les prix à la production des autres industries manufacturières ont connu un rythme inchangé. En variation annuelle, ils sont demeurés stables. Les prix moyens des deux premiers mois de 2016 se sont maintenus en comparaison à ceux de la période correspondante de l'année 2015.

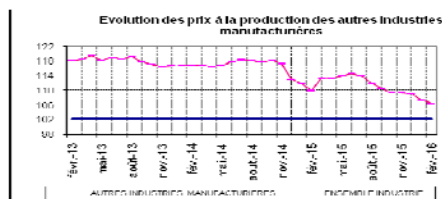


Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	fév.-15	mars.-15	avril.-15	mai.-15	juin.-15	juillet.-15	août.-15	sept.-15	oct.-15	nov.-15	déc.-15	jan.-16	fév.-16	fév.-16/ jan.-16	2 mois 2016/ 2 mois 2015	fév.-16/ fév.-15
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	119,3	119,8	119,6	119,3	119,0	118,8	118,8	118,5	118,4	118,4	118,4	118,4	117,8	-0,5	-1,5	-1,2
Extraction de phosphate	16	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,3	0,1	0,1	0,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	143,0	145,0	144,2	143,1	142,2	141,4	141,4	140,3	140,0	139,9	139,9	140,0	137,6	-1,7	-4,4	-3,8
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	108,9	109,1	109,8	109,5	109,5	108,6	108,5	109,1	108,7	108,7	109,1	110,0	109,8	-0,2	1,2	0,8
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	129,3	130,3	131,0	130,2	129,8	122,6	120,7	127,4	123,8	124,6	128,6	131,1	130,3	-0,6	3,8	0,8
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	99,2	100,3	103,6	102,6	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,3	103,3	0,0	4,3	4,1
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	108,4	110,2	110,8	107,8	110,0	109,6	109,6	110,2	107,8	108,4	108,4	108,4	108,4	0,0	0,3	0,0
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	105,3	102,1	-3,0	-3,2	-4,7
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	104,7	104,7	0,0	8,5	8,5
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	118,2	117,1	116,4	116,5	116,1	110,0	112,6	111,3	110,4	109,1	109,1	108,4	107,8	-0,5	-9,2	-8,7
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	0,0	0,0	0,0
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	111,9	125,2	124,7	126,0	127,0	125,4	121,7	118,9	118,7	119,2	116,7	105,1	104,9	-0,2	-9,1	-6,3
Raffinage pétrolier	47	125,6	139,9	138,9	144,5	145,9	143,2	127,0	120,6	120,1	119,1	113,2	87,4	87,4	0,0	-31,7	-30,4
Fabrication de produits chimiques de base	50	123,9	154,7	155,0	155,0	156,7	154,3	157,3	154,0	154,0	156,4	156,8	141,5	141,1	-0,3	5,7	13,9
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,3	90,2	91,1	90,4	90,4	89,5	89,5	89,5	89,1	89,5	89,5	89,5	89,5	0,0	-2,0	-2,0
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	88,6	88,6	88,6	0,0	-13,1	-13,1
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	79,7	86,6	78,0	68,3	69,9	71,8	72,0	72,4	72,0	70,6	72,0	71,2	72,6	2,0	-12,1	-9,0
Fabrication de produits en matières plastiques	13	89,6	93,1	90,7	89,9	91,2	90,8	90,1	89,1	89,4	89,5	88,5	89,0	87,9	-1,2	-1,2	-1,9
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	94,2	93,7	93,0	92,4	90,5	90,5	89,9	89,7	89,4	89,7	90,1	89,2	90,4	1,3	-5,2	-4,0
INDUSTRIES MECANIQUES	28	95,7	95,1	94,5	94,9	94,5	94,2	93,7	94,3	94,5	94,6	94,9	93,6	93,5	-0,1	-1,4	-2,3
Produits de la sidérurgie	9	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,3	92,3	92,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	107,9	105,8	103,6	105,2	103,6	102,8	100,7	103,0	103,6	104,2	105,0	100,4	100,0	-0,4	-4,7	-7,3
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	131,5	139,5	138,4	142,7	149,0	149,0	140,6	132,4	125,3	124,3	124,3	124,3	118,2	-4,9	-9,7	-10,1
Production et distribution d'électricité	82	140,0	153,8	152,0	159,3	170,2	170,2	155,7	141,6	129,3	127,6	127,7	127,7	117,2	-8,2	-15,4	-16,3
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	110,0	113,4	113,3	113,9	114,6	113,9	112,0	110,6	109,3	109,3	109,1	107,3	106,5	-0,8	-3,6	-3,1

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE & Mouhamed COULIBALY**

Collaborateurs : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **El hadji Malick GUEYE**